



SAFETY PRODUCTS

6825 W. Sam Houston Pkwy.

Houston, TX 77041

1-800-283-6266

Révisé : 11 avril 2019

Fiche de données de sécurité

Section 1 : Identification

1.1 Identificateurs de produit

Nom de l'usine : Solution saline isotonique Encon AQ120

Autres noms : Encon AQ120 Sacs, Encon Aquarion, Solution saline isotonique 141030A Taille du produit : Sac de 3,96 gallons

Ingrédients : Eau purifiée, chlorure de sodium, acide borique, tétraborate de sodium, digluconate de chlorhexidine

En commande par : Ordre décroissant de concentration

Contact en cas d'urgence : Centre antipoison 1800 222 1222

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification SGH

Non classé

2.2 Étiquettes d'étiquette SGH

Pas d'étiquetage applicable

2.3 Autres dangers

Aucun renseignement supplémentaire disponible

Section 3 : Composition

3.1 Mélanges	Classification	Concentration	Danger
Chlorure de sodium CAS 7647-14-5 EC 231-598-3 NaCl	GRAS	<1 %	Aucun quand il est utilisé conformément aux instructions. Peut causer des irritations cutanées et aux yeux Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Acide borique CAS 10043-35-3 EC 233-139-2 H ₃ BO ₃	R60, R61, S53, S45	<1 %	Aucun quand il est utilisé conformément aux instructions. D'importantes quantités d'acide borique peuvent être dangereuses pour les plantes sensibles au boron et d'autres systèmes écologiques
Tétraborate de sodium CAS 1303-96-4 EC 215-540-4 Na ₂ B ₄ O ₇ ·10H ₂ O	H360	<1 %	Aucun quand il est utilisé conformément aux instructions.
Acide gluconique, composant avec N, N"-bis(4-chlorophenyl) - 3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2:1) CAS 18472-51-0 EC 242-354-0 C ₂₂ H ₃₀ Cl ₂ N ₁₀ · 2C ₆ H ₁₂ O ₇	Tox. aiguë 4; Aigu aquatique 1; Chronique aquatique 1; H302, H410	100 ppm (0,01 %)	Aucun quand c'est utilisé tel que prévu. Une légère irritation peut survenir au contact de grandes quantités de produit évaporé ou condensé. Danger d'inhalation sur une décomposition thermique du produit concentré / évaporé



SAFETY PRODUCTS

6825 W. Sam Houston Pkwy.

Houston, TX 77041

1-800-283-6266

Section 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Conseils g n raux

Consulter un m decin. Montrer cette fiche de donn es de s curit  au m decin. Quitter la zone de danger.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, d placer la personne vers de l'air frais. En cas d'arr t respiratoire, pratiquer une respiration artificielle. Consulter un m decin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un m decin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau par pr caution.

En cas d'ingestion

Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale   une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un m decin.

4.2 Principaux sympt mes et effets, aigus et diff r s

Les principaux sympt mes et effets connus sont d crits dans l' tiquette (voir section 2.2) et / ou en section 11.

4.3 Indication des  ventuels soins m dicaux imm diats et traitements particuliers n cessaires

Aucune donn e disponible

Section 5 : Mesures de lutte contre un incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction appropri 

Utiliser de l'eau pulv ris e, de la mousse r sistant   l'alcool, de la poudre s che ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers sp ciaux survenant de la substance ou du m lange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), gaz chlorhydrique

5.3 Conseils pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre l'incendie, si n cessaire.

5.4 Renseignements suppl mentaires

Aucune donn e disponible

Section 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Pr cautions individuelles,  quipement de protection et proc dures d'urgence

 viter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation ad quate.  vacuer le personnel vers des zones s res. Voir la section 8 pour une protection individuelle.

6.2 Pr cautions environnementales

Emp cher d'autres fuites ou d versements si cela peut  tre fait en toute s curit . Ne pas laisser le produit entrer dans les drains. Le rejet dans l'environnement doit  tre  vit .

6.3 M thodes et mat riel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des r cipients ferm s et adapt s pour l' limination.

6.4 R f rences et autres sections

Voir la section 13 pour l' limination.



6825 W. Sam Houston Pkwy.
Houston, TX 77041
1-800-283-6266

Section 7 : Manipulation et entreposage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Voir la section 2.2 pour les précautions

7.2 Conditions pour un entreposage sûr, ainsi que toutes incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

Température d'entreposage recommandée : 2 - 38 °C

Sensible à la lumière

7.3 Utilisation finale spécifique

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec des paramètres de contrôle en milieu de travail

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles d'expositions et contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux / visage

Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant toute utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation, conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.

Contact complet

Matériaux : Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm

Temps de pénétration : 480 min

Matériau testé : rmatril (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact éclaboussure

Matériaux : Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm

Temps de pénétration : 480 min

Matériau testé : Dermatril (KCL 740 / Aldrich Z677272, taille M)

Source des données : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, téléphone +49 (0) 6659 87300, courriel sales@kcl.de, méthode de test: EN374

Si utilisé en solution, ou mélangé avec d'autres substances, et dans des conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation n'a qu'un caractère consultatif et doit être évaluée par un hygiéniste industriel et un responsable de la sécurité au fait de la situation spécifique d'utilisation anticipée par nos clients. Elle ne doit pas être interprétée comme offrant une approbation pour un scénario d'utilisation spécifique.



6825 W. Sam Houston Pkwy.
Houston, TX 77041
1-800-283-6266

Protection corporelle

Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non requise. Pour des expositions nuisibles, utiliser des cartouches pour respirateurs de type OV / AG (US) ou de type ABEK (EU EN 14387). Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (É.U.) ou CEN (UE).

Surveillance de l'exposition sur l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou d'éversements si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit entrer dans les drains. Le rejet dans l'environnement doit être évité.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

- a) Apparence : liquide
- b) Odeur : Aucune donnée disponible
- c) Odeur : Seuil : Aucune donnée disponible
- d) pH: 7.0-7.3
- e) Point de fusion / point de congélation : donnée non disponible
- f) Point initial et intervalle d'ébullition : aucune donnée disponible
- g) Point d'éclair : aucune donnée disponible
- h) Taux d'évaporation : aucune donnée disponible
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : aucune donnée disponible
- j) Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : aucune donnée disponible
- k) Pression de vapeur: aucune donnée disponible
- l) Densité de vapeur : aucune donnée disponible
- m) Densité relative : 0,99-1,04 g/cm³ à 23 °C
- n) Hydrosolubilité : aucune donnée disponible
- o) Coefficient de partage : n-octanol / eau : aucune donnée disponible
- p) Température d'auto-inflammation : aucune donnée disponible
- q) Température de décomposition : aucune donnée disponible
- r) Viscosité : aucune donnée disponible
- s) Propriétés explosives : aucune donnée disponible
- t) Propriétés oxydantes : aucune donnée disponible

9.2 Autres renseignements de sécurité

Aucune donnée disponible

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable sous les conditions d'entreposage recommandées. L'acide borique est un ingrédient stable, mais lorsqu'il est chauffé, il perd de l'eau, formant d'abord de l'acide métaborique (HBO₂), qui est ensuite transformé en oxyde de borique (B₂O₃).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible



6825 W. Sam Houston Pkwy.
Houston, TX 77041
1-800-283-6266

10.4 Conditions d'usage

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition : Aucune donnée disponible

En cas d'incendie : voir section 5

Section 11 : Renseignements toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Inhalation : aucune donnée disponible

Cutanée : aucune donnée disponible

Corrosion / irritation de la peau

Aucune donnée disponible

Irritation / blessures graves aux yeux

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagenicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) : Aucun composant de ce produit présent contient des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Association advancing Occupational and Environmental Health (ACGIH, Association sur la santé avancée environnementale et au travail) : Aucun composant de ce produit présent contient des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par l'ACGIH.

National Toxicology Programme (NTP, Programme national de toxicologie) : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par OSHA.

Reprotoxicité

Des concentrations alimentaires de 6 700 ppm d'acide borique dans des études d'alimentation chronique chez le rat et le chien ont entraîné une atrophie testiculaire, tandis que les chiens et les rats recevant 2 000 ppm n'ont pas développé de modifications testiculaires (1Weir, Fisher, 1972). Des études d'alimentation chronique chez des souris recevant une alimentation contenant 5 000 ppm (550 mg / kg / j), de l'atrophie testiculaire à l'acide borique a été détectée alors que des souris nourries à 2 500 ppm (275 mg / kg / j) d'acide borique n'ont montré aucune augmentation significative (1987). Dans une autre étude sur l'acide borique chronique, chez des souris ayant reçu 4 500 ppm (636 mg / kg / j), une dégénérescence des tubes séminifères était associée à une réduction du nombre de cellules germinales, tandis qu'à 1 000 ppm (152 mg / kg / j) aucun effet n'a été remarqué (3Fail et al., 1991). Dans une étude de reproduction chez le rat, 2 000 ppm d'acide borique alimentaire n'ont eu aucun effet indésirable sur la lactation, la taille de la portée, le poids et l'apparence (1Weir, Fisher, 1972). Dans une étude d'élevage continu chez la souris, les taux de fertilité chez les mâles



6825 W. Sam Houston Pkwy.
Houston, TX 77041
1-800-283-6266

recevant 4 500 ppm (636 mg / kg / j) d'acide borique ont diminu , mais pas chez les femelles recevant 4 500 ppm d'acide borique (3Fail et al., 1991)

Toxicit  d' veloppementale

Dans une  tude d' levage continu chez la souris, les taux de fertilit  chez les m les recevant 4 500 ppm (636 mg / kg / j) d'acide borique ont diminu , mais pas chez les femelles recevant 4 500 ppm d'acide borique (3Fail et al., 1991) Des doses de 2 000 ppm (163 mg / kg / j) et plus ont provoqu  des malformations f tales et une toxicit  maternelle. Chez la souris, la dose sans effet sur la r duction du poids du f tus et la toxicit  maternelle  tait de 1 000 ppm (248 mg / kg / j). Une perte de poids du f tus a  t  constat e   des niveaux de 2 000 ppm (452 mg / kg / j) en acide borique alimentaire et plus. Des malformations (ag n sie ou raccourcissement de la treizi me c te) ont  t  observ es   4 000 ppm (1 003 mg / kg / j), (4Heindel et al., 1992).

1 (Weir, R.J. and Fisher, R.S., Toxicol. Appl. Pharmacol., 23:351-364 (1974))

2 (National Toxicology Program (NTP, Programme national de toxicologie)- No de s rie du rappor technique. TR324, No de publication NIH. 88-2580 (1987),PB88-213475/XAB)

3 (Fail et al., Fund. Appl. Toxicol. 17, 225-239 (1991))

4 (Heindel et al., Fund Appl. Toxicol. 18, 266-277 (1992))

Toxicit  sp cifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donn e disponible

Toxicit  sp cifique pour certains organes cibles - exposition r p t e

Aucune donn e disponible

Risque d'aspiration

Aucune donn e disponible

Renseignements suppl mentaires

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS, Registre des effets toxiques des substances chimiques) : Aucune donn e disponible

  notre connaissance, les propri t s chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas  t  compl tement  tudi es.

Section 12 : Renseignements  cologiques

12.1 Toxicit 

Aucune donn e disponible

12.1 Persistance et d gradabilit 

Aucune donn e disponible

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Aucune donn e disponible

12.4 Mobilit  dans le sol

Aucune donn e disponible

12.5 R sultats des  valuations PBT et vPvB

Les  valuations PBT et vPvB ne sont pas disponibles comme  valuation sur la s curit  chimique requise / non r alis e

12.6 Autres effets nocifs

Un risque environnemental ne peut  tre exclu en cas de manipulation ou d' limination peu professionnelle. Tr s toxique pour la vie aquatique.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets du produit

Offre des solutions excédentaires et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballage contaminé

Élimination d'un produit non utilisé.

Section 14 : Renseignements sur le transport

US DOT, IATA, IMO :

Règlementations d'expédition du Department of Transportation (DOT, Ministère américain des transports). Ce produit est classé (par 49 CFR 172.101 par le Ministère américain des transports, comme suit :

14.1 Nom d'expédition approprié : Non réglementé

Numéro de classe de danger et description : N/A

14.3 Numéro d'identification NU : N/A

14.4 Groupe d'emballage : N/A

14.5 Étiquette(s) DOT requise(s) : N/A

14.6 Polluant marin : Le ministère des Transports n'a pas désigné les composants de ce produit comme polluants marins (49 CFR 172.101, Annexe B).

14.7 Précautions spéciales pour l'utilisateur : Aucune

14.8 Transport International :

Renseignements d'expédition de International Air Transport Association (IATA, l'Association du transport aérien international) : Ce produit n'est pas considéré comme un bien dangereux. Renseignements d'expédition de l'International Maritime Organization (OMI, l'Organisation maritime internationale) Ce produit n'est pas considéré comme un bien dangereux.

Section 15 : Renseignements réglementaires

15.1 Règlementations américaines :

Exigences de production de rapports SARA États-Unis : Les composants de ce produit sont soumis aux exigences en matière de rapport des articles 302, 304 et 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA, Loi sur la réautorisation et les modifications de la Superfund).

Détermination des quantités seuils - SARA États-Unis : Il n'y a pas de détermination de quantités seuils spécifique pour les composants de ce produit. Le seuil par défaut de soumission d'une FDS fédérale et de dépôt d'exigence d'inventaire de 4 540 kg (10 000 lb) s'applique donc, conformément au règlement 40 CFR 370.20.

Quantité déclarer - Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA, Loi complète sur la réponse, la compensation et la responsabilité environnementales) États-Unis : Aucune

État de l'inventaire - Toxic Substance Control Act (TSCA, Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques) États-Unis : Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA ou sont exemptés d'inscription.

Autres réglementations fédérales américaines : Aucune

California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Décret d'application sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques de l'état de Californie) (Proposition 65) : Les composants de ce produit ne figurent pas dans les listes de la Proposition 65.

15.2 R glementations canadiennes

Statut d'inventaire des LIS et LES canadiennes Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire DSL ou sont exempt s de la liste.

Autres r glementations canadiennes : Ne s'applique pas.

Liste des substances prioritaires de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Ce produit a  t  class  conform ment aux crit res de danger  nonc s dans le R glement sur les produits contr l s et la FDS contient toutes les informations requises par ce r glement.

Classification et symboles du Syst me d'information sur les mati res dangereuse utilis es au travail (SIMDUT) au Canada : Conforme avec SIMDUT 2015.

Section 16 : Autres renseignements

Cote Syst me d'information sur les mati res dangereuse (SIMD) :

Danger pour la sant  : 1
Danger chronique pour la sant  :
Inflammabilit  : 0
Danger physique 0

Cote NFPA:

Danger pour la sant  : 1
Risque d'incendie : 0
Risque de r activit  0

Droit d'auteur 2019 Bio-Medical & Pharm. Mfg. Corp. Licence accord e pour r aliser des copies illimit es   des fins professionnelles uniquement. Bien que ces informations aient  t  obtenues de sources consid r es comme exactes et fiables, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut  tre donn e concernant leur exhaustivit , leur exactitude ou leur exactitude. Tous les utilisateurs de ce produit qui ne sont pas sous le contr le direct de Bio-Medical & Pharm. Mfg. Corp. sont responsables de l' valuation de ces informations   la lumi re de sa situation particuli re et de tout dommage, perte ou d pense r sultant du fait que ce mat riel est sous leur contr le. Il est  galement de la responsabilit  des utilisateurs de respecter toutes les lois et tous les r glementations (f d raux, provinciaux et locaux) concernant le transport, l'utilisation, la manipulation, l'entreposage et la mise au rebut de ce produit.